

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

Gérant

Hector A. Proulx.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Grande convention des producteurs de fruits, sous les auspices de la Société d'horticulture de Montréal et de l'Association des producteurs de fruits de la Province de Québec.—Nécrologie : Messire Nicolas de Tolentin Hébert, curé de St-Louis de Kamouraska.

Causerie agricole : Culture des vesces.—Sol et climat; place dans la rotation; préparation du sol; engrais et amendements; choix et préparation des semences; semilles de la vesce; récolte de la vesce.

Sujets divers : L'ensilage des fourrages sur la ferme de M. J. Israël Tarte, rédacteur du *Canadien*.—L'ensilage des fourrages verts sur la ferme de l'Hon. M. Louis Beaubien, et autres fermes du district de Montréal.

Choses et autres : La grève des ouvriers typographes de Québec (Suite).—Fromagerie à Ely, dans les Cantons de l'Est.—Concours des cultivateurs possédant les meilleures vaches laitières canadiennes.

Recettes : Empailage des jeunes arbres pour les soustraire contre la dent des moutons, les attaques des rats d'eau, etc.—Conserve des tomates.

REVUE DE LA SEMAINE

Grande convention des producteurs de fruits.—Le 1er et 2e février prochain, une Convention des producteurs de fruits aura lieu dans les bâtisses du Parlement à Québec, sous les auspices de la Société d'horticulture de Montréal et de l'Association des producteurs de fruits de la Province de Québec.

Voici le programme de cette convention qui promet d'être très intéressante :

1er FÉVRIER.

3 h. P. M.—Adresse par le Prof. Penhallow, Président de la Société d'horticulture de Montréal, et de l'Association des Producteurs de Fruits de la Province de Québec.

"Raisins précoces de Serres," par J. M. LeMoine, Président de la Société d'horticulture de Québec.

* "Raisins en Plein-Vent à l'Islet," par Eugène Casgrain, Président de la Société d'horticulture de l'Islet.

* "Viticulture," par Madame Robt. Jack, Bassin Chateauguay.

* "Nouvelles variétés de Raisins," par Wm. Mead Pattison, Clarenceville.

"Pommes Sauvages," par John M. Fisk, Vice-Président de l'Association des Producteurs de Fruits d'Abbotsford.

"Pomme Hybrid Sibériennes," par Charles Gibb, Abbotsford, Vice-Président de la Société d'horticulture de Montréal.

"Sur l'ouverture et la mort de l'écorce des Pommiers," par R. W. Shepherd, jr., Como, Cté. Vaudreuil.

8 P. M.—"Les vergers les plus au nord dans la P. Q." par Auguste Dupuis, Village des Aulnaies, l'Islet.

* "Expériences sur la culture des Pommes," par le Rév. F. X. Paradis, St Raphaël, Cté de Bellechasse.

* "Fruits au Missisquoi," par D. Westover, Frelighsburch, Secrétaire de la Société d'horticulture de Missisquoi.

"Vergers au point de vue Commercial," par N. Cotton Fisk, Abbotsford.

Pommes Russes pour les régions froides de la P. Q." par Charles Gibb, Abbotsford.

2 FÉVRIER.

3 h. P. M.—"Les Prunes d'Orléans à l'Islet," par Auguste Dupuis, Village des Aulnaies.

* "La culture de la Prune," par Eugène Casgrain, l'Islet.

"Les Prunes indigènes des Etats du Nord Ouest," par C. Gibb, Abbotsford.

"Sur les Cerises à l'Islet," par Auguste Dupuis.

"La culture des Framboises," par W. W. Dunlop, Outremont, Montréal.

3 h. P. M.—“Fruits résistant au froid,” Pommes, Poires, Prunes, Cerises, par Rév. R. Hamilton, Grenville.

“Pommes, — Les cinq meilleures variétés comme bénéfice.” — Discussion générale.

1 h. P. M.—Développement et traitements des Arbres Fruitières et des Forêts,” par l'Hon. H. G. Joly, Pointe Platon, Cté de Lotbinière.

“Plantations d'arbres d'agrément,” par Chs Gibb, Abbotsford.

“La vente au Marché de nos fruits,” par Robt. Jack, Bassin Chateauguay.

“Sur l'emballage et l'expédition des fruits,” par Robt. Brodie, Côteau St Pierre.

Les échantillons de fruits nouveaux et inconnus, sont demandés.

La marche adoptée à ces assemblées sont, des manuscrits courts suivis d'une discussion du dit manuscrit.

* Les manuscrits marqués par un astérisque sont promis, mais les auteurs ne peuvent être présents.

Tout le monde est cordialement invité à prendre part.

D. P. PENHALLOW,
Président.

W. W. DUNLOP,
Sec.-Trés.

Nécrologie.

MESSIRE NICOLAS DE TOLENTIN HEBERT,

Curé de St-Louis de Kamouraska,

Grand-vicaire de Mgr l'évêque de Chicoutimi.

Nous avons aujourd'hui la douleur d'annoncer le décès du révérend M. Hébert, curé de Kamouraska, ami dévoué et bienfaiteur de la *Gazette des Campagnes*.

C'est une perte bien sensible pour le clergé canadien dont il fut l'un des membres les plus dévoués au ministère sacerdotal qu'il exerçait avec le plus grand dévouement, depuis au-delà d'un demi-siècle; ce doit être pour le pays tout entier un deuil général, car le dévouement de ce vénérable prêtre à la cause de la colonisation et de l'agriculture le classe au nombre des bienfaiteurs insignes de notre pays, notamment de l'immense vallée du Lac St-Jean que son zèle à ouvert à la colonisation: de ces immenses vallées que lui-même avait abritées à l'ombre de la Croix en 1849, lors des premiers défrichements au Lac St-Jean. Cette croix avait vieilli; il en fallait une autre pour perpétuer la mémoire d'un événement aussi important pour les colons du lac St-Jean. M. Hébert fut appelé, en 1868, à faire la bénédiction d'une nouvelle croix devant remplacer la première, et voici ce qu'il disait, à cette imposante cérémonie: “Lors de la bénédiction de la première croix, il me semblait entendre au fond du cœur une voix qui me disait: *In hoc signo vinces*, tu vaincras par ce signe. Ma confiance n'a pas été trompée. Nous avons en effet vaincu par ce signe auguste de la Croix. Les grands arbres sont tombés, la forêt a presque disparu dans beaucoup d'endroits. De beaux chemins ont été ouverts, partout bordés d'établissements qui annoncent l'aisance. Tout cela s'est fait sous la bienfaisante influence de la Croix, malgré mille difficultés et d'incroyables embarras connus de tous. Le

temps ne me permet pas de rappeler ces pénibles souvenirs. Oublions les plutôt pour jouir de nos succès et remercier Dieu qui nous a visiblement protégés. Que la Croix soit toujours notre refuge dans nos peines. Elle nous consolera dans l'adversité, nous fortifiera dans nos faiblesses, nous encouragera dans nos travaux.”

La perte de ce vénérable et saint prêtre qui a rendu son âme à Dieu, est vivement sentie par les paroissiens de St-Louis de Kamouraska qui pendant près de trente-six années le voyaient accomplir avec le plus grand zèle la sublime mission de les guider dans le chemin du ciel.

Nous empruntons au *Courrier du Canada*, la nécrologie de ce prêtre qui laisse dans cette paroisse des souvenirs ineffaçables de son zèle pour la religion et qui a pu dire après une mission si bien remplie: J'ai combattu le bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai conservé la foi. Il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice que me donnera le juste Juge.”

Les funérailles du regretté M. Hébert, ont eu lieu vendredi, à Kamouraska, au milieu d'une pompe et d'honneurs funèbres dignes de la carrière de l'éminent défunt.

M. Hébert était l'une des plus pures, des plus belles et des plus sympathiques figures du clergé bas-canadien. Cinquante-cinq ans de sacerdoce, un zèle d'apôtre, des œuvres fécondes pour l'Eglise et pour la Patrie, une universelle et légitime popularité, tel était le bilan de cette vie si noblement remplie. M. Hébert était l'ornement du corps sacerdotal qui ressent vivement sa perte. Qui n'a rencontré et salué avec bonheur, dans les réunions ecclésiastiques, ce prêtre vénérable et bon dont l'humeur charmante et l'enjouement mettaient leur note aimable partout où il paraissait?

Il n'est plus ce saint pasteur, qui s'est dépensé sans compter pour son troupeau. Et le concert d'éloges et de regrets qui s'élève sur sa tombe commence déjà pour lui le glorieux témoignage de la postérité.

M. Hébert est mort mardi soir, 17 janvier, vers neuf heures, dans la pleine jouissance de son intelligence et sans aucune agonie. Quoiqu'atteint mortellement par une attaque de paralysie il y a deux mois environ, il était resté debout, et, de loin, regardait en face venir la mort. Ce soir là même, il s'était assis comme d'habitude, pour le souper, à la table presbytérale. Deux heures après il avait cessé de vivre. On peut dire de lui: mort sous les armes.

Comme nous l'avons dit, ses funérailles ont été dignes de sa mémoire. Son Eminence le Cardinal Taschereau était venu rendre à sa dépouille mortelle les derniers devoirs. A neuf heures, vendredi, malgré une effroyable tempête, l'église de Kamouraska était remplie d'une foule de confrères, d'amis, de paroissiens, de citoyens accourus de partout. Mgr Poiré, supérieur du collège de Ste-Anne, avait présidé la veille, à la translation du corps dans l'église, où il passa sa dernière veille.

Son Eminence célébra le service funèbre, avec le T. R. monsieur Maréchal, vicaire-général de Montréal, comme prêtre assistant, et MM. les abbés Beaudet et C. Leclerc comme diacre et sous-diacre. L'église avait été admirablement décorée, sous l'habile direction de Mme Desjardins, dont la réputation n'est plus à faire comme zélatrice des solennités du culte. Les fenêtres et les murs étaient tendus de noir. Des draperies funèbres descendaient de la voûte. En arrière du Maître-Autel se détachait cette inscription: *Miserere mihi, saltem amici mei*. A droite du chœur on lisait: *Sa grandeur égale sa charité. In te Domine speram in eternum. Memento mei*. A gauche: *Hei mei. Re-*

quiem eternam dona ei Domine. Il prêcha la vérité. Au dessus des jubés : Je bénirai ceux qui vous auront bénis. Au revoir au ciel. Enfin sur les jubés latéraux : Il vivra, le souvenir de tes bontés. Tes enfants publieront tes bienfaits.

On remarquait au chœur, outre Son Eminence, M. le grand-vicaire D. A. Maréchal, de Montréal; M. le grand-vicaire Edmond Langevin, de Rimouski; Mgr Benjamin Pâquet, recteur de l'Université-Laval; Mgr Chs Ed Poiré, supérieur du collège de Ste Anne et curé de cette paroisse; MM. les abbés P. E. Beaudet, du Cap-Rouge, et curé désigné de Kamouraska; Ludger Blais, curé de Fraserville; C. S. Brochu, curé de St-Denis; Ed. Demers, curé de St-Philippe de Néri; G. Proulx, procureur du Séminaire de Nicolet; T. Montminy, curé de St-Agapit de Beauvillage; J.-B. Blouin, curé de Ste-Hélène; J.-N. Maréchal, curé de Notre-Dame de Grâce, Montréal; Magloire Moreau, curé de Mont-Carmel; E.-V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle; L.-B. Hallé, curé de St-André; J.-N. T. Sirois, curé du Cap St-Ignace; G. de Lachevrotière, curé de Notre-Dame du Portage; J.-R. Desjardins, curé de Ste-Louise des Aulnets; J.-O. Soucy, vice-supérieur du collège de Ste-Anne; D. Pelletier, professeur de théologie au Collège de Ste-Anne; D. Lefebvre, de St-Sulpice; le R. Père Boyer, O. M. I.; B.-P. Garneau, assistant-secrétaire de Son Eminence; G. Pelletier, vicaire de St-Alexandre; H.-A. Vaillancourt, vicaire à la Basilique Notre-Dame de Québec; A. Michaud, vicaire à St-Roch de Québec; C. Leclerc, vicaire à Fraserville; F.-X. Tessier et Clément Lévéque, vicaires de Kamouraska.

La famille du vénérable défunt était représentée par M. Etienne Hébert, l'un de ses frères, MM. A. Hébert, Béland, A. Fréchette, ses neveux, etc. Parmi les laïques nous avons remarqué : le docteur Sirois, shérif du district, Messieurs Paschal Taché, P. Chaloult, G. Lebel, avocats, Richard, M. D.; Blagdon, M. D.; A. Dessaint, M. P.; Stanislas Dionne, Charles Dionne, marchands; C. Chapais, Ths Chapais, rédacteur en chef du *Courrier du Canada*.

Le chœur de l'orgue a chanté la messe de *Requiem* et plusieurs morceaux funèbres. Deux voix de femmes ont rendu avec beaucoup d'expression un bel *O salutaris*.

Après le service et avant le *libera*, le cardinal a fait, en quelques mots, l'éloge du défunt. Nous croyons pouvoir dire que jamais Son Eminence n'a été mieux inspirée. Voici un court résumé de ses paroles :

" Mes frères,

" Il y a près de cinq ans, je célébrais avec vous dans cette église le cinquantième anniversaire du sacerdoce de votre digne curé. Alors tous les cœurs débordaient d'allégresse. Aujourd'hui nous sommes réunis autour de sa tombe, et il n'y a plus de place que pour les larmes et les regrets. Je n'entreprendrai pas l'éloge de votre pasteur défunt. Chacun de vous peut le faire mieux que moi. Il a été pour nous un bon pasteur, dans toute la force du mot. Nos maisons qu'il a visitées pendant trente-six ans, doivent être comme autant de sanctuaires où vivra son souvenir. Et dans cette église tout nous parle de lui; les fonts baptismaux où il nous a fait chrétien, nous ou nos enfants; la chaire où il nous a enseigné la parole de Dieu; le confessionnal où il a levé sur nous la main qui pardonne; l'autel où il a offert pour nous le saint-sacrifice; la table sainte où il nous a distribué le pain des forts, où il a fait communier plusieurs d'entre vous la première fois.

" Cependant son zèle ne s'est pas borné aux limites de cette paroisse. Vous n'avez pas oublié que M. Hébert a été un apôtre de la colonisation, et que c'est en grande

partie, à ses efforts que l'on doit la fondation de la colonie du lac Saint-Jean. Il a ainsi servi, non-seulement une paroisse ou un comté, mais notre chère patrie toute entière. Vous ne lui devez pas de la reconnaissance non seulement comme paroissien, mais aussi comme canadien.

" Je lis au-dessus du jubé ces paroles : *Au revoir au ciel, Oui, au revoir au ciel*, marchez, marchons sur les traces de votre curé défunt, afin de le rencontrer dans le séjour de la gloire. Marquez-lui votre gratitude par vos prières, malgré ses vertus, et la persuasion où vous êtes qu'il jouit déjà de la récompense éternelle, car Dieu trouve des taches dans ses anges, et le soleil même n'est pas pur à ses yeux.

" Maintenant il me reste à vous dire que j'ai choisi pour être votre curé, le révérend M. Beaudet, qui est à ma droite; il vous desservira avec le même zèle que son vénérable prédécesseur, et je suis sûr que vous l'accueillerez avec le même respect."

Son Eminence, particulièrement vers cet endroit; *au revoir au ciel*, ne put contenir son émotion et ses larmes, qui se communiquèrent à l'auditoire. Touchant et éloquent hommage à la mémoire du saint pasteur!

Après le chant du *libera*, le clergé descendit du chœur, et l'on alla déposer la dépouille vénérée dans le caveau où elle reposera jusqu'au réveil universel, sous les voûtes de cette vieille église que M. Hébert a tant aimée. La funèbre cérémonie était terminée.

Pour nous, nous disons avec M. le rédacteur du *Courrier du Canada*, qu'il nous soit permis de déposer, à notre tour, sur cette tombe entr'ouverte, l'hommage de nos regrets et de notre gratitude. M. Hébert était un ami fidèle de notre œuvre, et un ami personnel. Nous invitons tous nos lecteurs à lui donner le tribut de leurs prières.

Requiescat in pace.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES VESCES.

La vesce est un genre de plantes de la famille des légumineuses qui renferme une cinquantaine d'espèces, offrant presque toutes un fourrage extrêmement du goût des bestiaux, surtout des bœufs et des vaches, et des graines propres à engraisser les mêmes bestiaux, les volailles, etc., et dont une se cultive en grand pour le fourrage, pour les graines ou pour les employer comme engrais vert : la *vesce commune* ou *vesce cultivée*.

En agriculture on ne reconnaît qu'une seule espèce de vesce : la *vesce commune*, reconnaissable à ses fleurs grandes, d'un bon violacé; à ses gousses bosselées, jaunâtres lorsqu'elles sont arrivées à maturité; à ses graines brunes, irrégulièrement globuleuses; à ses feuilles composées de dix à quatorze folioles, à ses stipules maculées. Cette vesce a donné naissance à plusieurs dont la plus importante pour nous est la vesce du printemps que l'on reconnaît à ses gousses velues.

Climat et sol. — Cette plante s'accommode en quelque sorte de tous les climats; elle aime mieux les terrains humides que les terrains chauds. Son sol de prédilection est une terre argileuse. Sur les terres légères, sableuses et sèches, la vesce a peu de chances de réussir.

Place dans la rotation. — Lorsque l'on cultive la vesce pour ses graines on lui donne la même place

qu'aux pois, c'est-à-dire qu'elle est précédée d'une céréale et suivie d'une autre céréale. La vesce est moins épuisante que les pois et peut revenir plus souvent sur le même terrain.

Préparation du sol—La vesce n'est pas exigeante quant à la préparation du sol. Un seul labour suivi d'un hersage suffit. On doit choisir un beau temps pour cette opération, et émietter la terre le plus possible. En terre déjà forte, il importe de labourer à deux reprises et de bien amublir par des hersages.

Engrais et amendements.—La vesce n'exige pas un terrain riche; comme toutes les légumineuses, elle prend beaucoup de nourriture dans l'air. Cependant la vesce ne donne de bons produits que sur un terrain épuisé. Si l'intention, en cultivant la vesce, est d'obtenir de la graine, on ne doit pas ménager les engrais.

Si le sol sur lequel on veut semer la vesce est trop pauvre, on doit l'engraisser en mettant du fumier sur le terrain avant le labour de préparation; mais si la terre est légère on met le fumier en couverture après le semis, alors ce fumier engraisse la terre en même temps qu'il lui donne une bonne fraîcheur. Le fumier de vache qui a surtout un commencement de décomposition est bon pour la vesce; mais le meilleur engrais est un compost formé avec de la terre, des cendres des bois, des os brûlés ou broyés. Du plâtre répandu à la volée sur les feuilles de vesces, un peu avant leur floraison, accélère singulièrement leur végétation et augmente leurs produits.

Choix et préparation des semences—Les bonnes graines de vesces ne s'obtiennent que sur des tiges clair-semées et avec des gousses qu'on laisse mûrir complètement sur pied. On moissonne les porte-graines avant que la rosée ait disparue, et, dès que le soleil les a ressuyés, on les transporte dans la grange de la ferme avec précaution, on les bat très-légèrement, on relève les pailles avec la fourche et l'on recueille la semence. Les graines provenant du second battage ne conviennent que pour les animaux.

Si les facultés germinatives de la graine de vesce s'éteignent promptement, il serait mieux de la garder en gousses, au lieu de la battre de suite; mais, dans l'intervalle, la maturation en retard s'achèverait en tas, et le battage aurait l'inconvénient de faire de la semence trop mêlée. Heureusement cette graine conserve pendant quatre ou cinq ans sa faculté de germer, et nous avons de l'avantage à prendre notre semence de suite. Celle qui se détache aisément aussitôt la récolte faite, est la première mûre, c'est-à-dire la meilleure.

La graine nouvelle est toujours préférable à la vieille graine. C'est elle qui fournit le plus de fourrage; la graine de deux ou trois ans fournit moins de tiges, moins de feuilles mais plus de gousses.

Avant de s'en servir pour les semences, il est bon de l'humecter la veille, avec du purin étendu d'eau et de la saupoudrer de cendres ensuite, pour la ressuyer.

Semences de la vesce.—On peut semer la vesce de bonne heure au printemps, car elle résiste aux gelées tardives de cette saison. On peut aussi la semer tard et recueillir un bon produit. La variété appelée *vesce d'automne* se sème en automne, mais cette variété n'a pas encore été essayée dans nos localités.

La vesce étant une plante grimpante il est très recommandable de la semer avec une autre plante qui puisse lui fournir un appui. Aussi recommande-t-on de semer la vesce avec du seigle dans les terres légères et avec une autre récolte dans les terres fortes. On met six gallons de seigle et un minot de vesce par arpent, ou quatre minots et demi d'avoine et un minot de vesce par arpent. Cette semence est répandue à la volée sur le sol puis enterrée par un hersage.

Récolte de la vesce—Si l'on cultive la vesce comme fourrage on en fait la récolte quand la plante est en fleurs; si on la cultive pour ses graines, on attend que la plus grande partie des gousses soit mûre. Il ne faut pas retarder d'en faire la récolte, car on perdrait beaucoup par l'égrenage; de plus, le pesat qui est un fourrage riche perdrait beaucoup de sa qualité.

On fait la récolte de la vesce, à la faux; on la traite comme on le fait des pois.

On cultive la vesce: 1o. pour la couper quand elle entre en fleur, ou, ce qui revient au même, pour la faire paître à la même époque; 2o. pour la couper lorsque la moitié des graines est arrivée à maturité; 3o. pour la couper lorsque la plus grande partie des graines est mûre; 4o. pour l'enterrer en fleur comme engrais.

Dans les localités où l'on sème les vesces en automne, poussant de bonne heure au printemps, elles fournissent un fourrage abondant à une époque où le fourrage des prairies naturelles et artificielles n'est pas encore arrivé au point de développement convenable. Ce fourrage très-nourrissant, et du goût de tous les bestiaux, convient principalement aux vaches et aux brebis nourrices, aux agneaux encore au lait, et aux chevaux qui ont besoin d'être mis au vert.

Lorsqu'on veut faire suivre une culture de blé par une culture de vesce, il faut avoir soin de couper cette dernière avant la maturité de ses graines; car, après cette époque la terre serait trop épuisée pour donner sans engrais une bonne récolte du premier.

On a généralement observé que toutes les productions semées dans un champ où il y a eu de la vesce sont plus abondantes qu'ailleurs; ce qu'on doit principalement attribuer à l'humidité qu'elle a conservée à la terre, humidité dont l'effet a été de favoriser la solidité de l'humus contenue dans cette terre.

Quelquefois on sème la vesce à la fin de l'été, soit seule, soit mêlée avec du seigle ou de l'avoine, pour servir de pâturage aux moutons, aux vaches, etc., à l'automne, ou pour leur être donnée à l'écurie.

La vesce a besoin d'être desséchée très-rapidement, car elle perd facilement ses feuilles et ses graines. De plus, on ne peut se dispenser de la serrer aussi sèche que possible, étant, lorsqu'elle n'est pas mûre, très-susceptible de moisir, et lorsqu'elle l'est, de germer; ce qui la rend impropre à la nourriture des bestiaux. Pour n'avoir pas à craindre ni l'un ni l'autre de ces inconvénients, on peut avec avantage recourir à l'ensilage comme la chose a été pratiquée avec avantage à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne l'automne dernier.

La vesce enterrée en vert, a été de toute ancienneté regardée comme un excellent engrais. Ce moyen, s'il est moins puissant et moins durable que celui des fumiers, est bien plus économique et s'offre toujours sous la main du cultivateur.

Assez fréquemment on sème la vesce avec le sarrasin à la fin de l'été, pour les enterrer tous deux en automne, et semer, sur la terre qu'ils ont engraisée, des céréales au printemps suivant.

Pour que la vesce ne s'embarrasse pas dans la charue lorsqu'on laboure pour l'enterrer, on la fauche ou on la roule un jour ou deux avant le labour.

Quelle excellente que soit la vesce, soit en feuilles, soit en graines, elle est sujette à quelques inconvénients lorsqu'on la donne sans ménagement aux bestiaux et aux volailles. Souvent elle fait d'abord maigrir les vaches et les chevaux. Il semble résulter de quelques faits qu'elle convient mieux aux vieux animaux qu'aux jeunes. Dans tous les cas, on doit la leur donner qu'en petite quantité, mêlée à d'autre fourrage à la fois, non couverte de rosée quand elle est verte, et même, dans ce cas, la saupoudrer d'un peu de sel.

Cette plante est sujette aux pucerons, et lorsqu'ils sont trop abondants, ils nuisent à sa croissance, et en rendent le fourrage dégoûtant pour les bestiaux.

L'ensilage.

J'ai reçu il y a quelques jours, par l'entremise de l'un des élèves du collège agricole de Ste Anne, M. Martineau, un échantillon d'ensilage tiré du silo de cette institution. Il est parfait. Il se compose de trèfle, d'avoine et de blé-d'Inde.

Tous les grains à peu près réussissent à faire du bon ensilage lorsque l'opération est bien faite, et tous les fourrages sans exception en font du mauvais quand elle est mal dirigée. Il s'agit d'une affaire de soin, rien de plus. Faites votre silo simplement, à bon marché, mais faites-le étanche, à l'épreuve de l'air. C'est facile. J'en ai bâti un l'automne dernier, dans le mois de septembre, qui me coûte environ vingt piastres et qui m'a donné toute la satisfaction—j'allais dire toute la consolation possible. J'ai pris des madriers de trois pouces pour la charpente, les poteaux. J'ai cloué sur ces poteaux, large de dix pouces, de la planche d'un pouce et demi. J'ai rempli de terre le vide, j'ai foulé avec énergie, au moyen d'une pièce de bois, dans les coins surtout. J'en étais à mon premier essai. J'avais environ dix mille livres de blé d'Inde et de sarrasin à ensiler. J'ai ensilé le quatorze et seize septembre, mettant une couche de sarrasin, une couche de blé-d'Inde. J'ai foulé de mon mieux. C'est là, à mon sens, le grand secret du succès. Mon hache-paille s'étant brisé, j'ai ensilé partie sans hacher et partie en coupant avec une hache bien aiguisée le blé-d'Inde, à mesure qu'il était placé dans le silo.

J'ai mis sur l'ensilage quatre portes de trois pieds carré et j'ai chargé de pierres.

J'ai ouvert mon silo le 15 octobre, un mois après l'opération. Trois ou quatre pouces du sarrasin étaient moisés, le reste était en parfait état de conservation.

Le bétail, vaches, chevaux, cochons mangent avec avidité ce fourrage.

Si je n'ai pas d'accident, j'ensilerai l'automne prochain au moins cent mille livres. Mon intention est de faire un silo de 36 pieds sur 12, divisé en trois compartiments.

J'allais oublier de dire que mes voisins, en me voyant accumuler ce monceau de fourrage vert, avaient

fait la prophétie que j'allais tout simplement, un bon matin, mettre le feu à ma grange—mon silo y attendant. Ils ont changé d'opinion et l'an prochain ils feront de l'ensilage—c'est-à-dire du beurre en hiver presque autant qu'on été.

Le silo est une invention merveilleuse, dans un pays comme le nôtre surtout où il faut tenir si longtemps le bétail à l'étable. C'est, enfin, le fourrage vert en permanence.

J. ISRAEL TARTE.

L'ensilage des fourrages verts.

Grâce aux intéressants écrits de l'honorable M. Louis Beaubien sur l'ensilage des fourrages verts, ce moyen de conservation des fourrages devient de plus en plus en usage dans un grand nombre de fermes. Nous empruntons au *Journal d'agriculture illustré*, l'extrait suivant d'une lettre adressée à ce journal par l'Hon. M. Beaubien, à l'occasion de différents essais d'ensilage qui ont été faits dans le district de Montréal :

C'est le 21 novembre que je dois ouvrir mon nouveau silo. Il a 16 pieds de profondeur, 12 de large 24 de long, charpente en gros bois, doublé en dedans de deux épaisseurs de planche d'un pouce embouvetée avec du papier goudronné entre deux. Il n'est rempli qu'aux deux tiers maintenant, bien qu'il contienne cinq arpents de bonne récolte de blé-d'Inde haché. Nous en avons mis sept couches de 3 $\frac{1}{2}$ pieds. On ne se fait pas d'idée de ce que ça peut se condenser. Je vous passe la description que M. Savage, de Dorval, fait du sien. Je suis allé au Nominique cet automne. Déjà l'année dernière, j'y avais conseillé aux colons de se servir du silo qui certainement leur rendrait de grands services. Ces braves gens n'ont pas été lents à tirer parti de l'amélioration qu'on leur proposait. Cette année j'y ai trouvé quatre silos : deux chez M. Lalonde, un chez M. Tessier, celui-là en terre ; un en bois chez M. Meilleur. Celui-ci est fermier pour les MM. Dawes, et naturellement le silo qui réussit si bien sur les fermes de ces messieurs, à Lachine et à Sainte-Anne devait trouver sa place dans les nouveaux établissements.

L'Institution des Sourds-muets de Montréal a deux silos, un sur sa ferme, ici, à Outremont, et un sur sa ferme, à Terrebonne. Le collège de Sainte-Thérèse et M. Dion, de Sainte-Thérèse, ont aussi chacun leur silo ; M. Garth, pareillement. Les Pères trappistes, de Notre-Dame du Lac, comté des Deux-Montagnes, ont aussi rempli leur silo pour la première fois cet automne et il va leur arriver à point pour nourrir 77 vaches. C'est la machine à vapeur qui, là, fait le beurre et qui hache le maïs pour le silo. Voilà un établissement qui progresse rapidement et où bientôt les fils de nos cultivateurs pourront aller passer quelque temps pour s'instruire dans la culture rémunérative. Vous savez que ces bons Pères nous viennent de Bellefontaine, dans le nord-ouest de la France où ils ont une des fermes les mieux tenues de cette partie de la France. En modifiant leur exploitation de manière à se faire au climat et aux marchés canadiens, ils sont en mesure de réussir ici aussi et d'être dans leur patrie adoptive l'exemple qu'ils sont dans notre mère patrie. Ils ont vendu tout leur beurre à 25 centimes et ont en sus fait le beurre de bon nombre de leurs voisins. Ils ont de fait établi une beurrerie déjà considérable et dont tous les environs profitent. Mais j'aurai peut-être à vous parler plus au long bientôt de cet établissement appelé à faire un bien considérable dans le pays. En France, on vient de loin, à Bellefontaine, pour y visiter les champs bien cultivés, les pépinières et les vergers.

Notre-Dame du Lac, je n'en doute pas attirera lui aussi notre voyageur qui s'intéresse à l'agriculture, et le bon exemple se répandra de proche en proche. Mais je me laisse entraîner à prolonger ma lettre outre mesure. J'ai cru que je vous ferais part de ces petites nouvelles qui sont de nature à encourager ceux qui, comme vous, travaillent à améliorer notre condition agricole. Quand vous viendrez à Montréal ne manquez pas de me venir voir, et mon troupeau faisant ses délices du blé-d'Inde ensilé.

M. le Rédacteur du *Monde*, ayant été invité avec quelques-uns de ses confrères de la presse à visiter la ferme-modèle de

L'Hon. M. Beaubien le 10 janvier courant, donne dans ce journal les détails suivants, sur les travaux d'ensilage opérés sur la ferme de l'Hon. M. Beaubien :

Plus d'une fois nous avons eu occasion d'entretenir nos lecteurs des efforts que fait l'hon. M. Louis Beaubien pour populariser parmi nos cultivateurs l'ensilage, dont les immenses avantages ont été maintes fois expliqués et démontrés, mais sont encore peu connus dans nos campagnes.

Hier M. Beaubien avait convié quelques amis parmi lesquels on voyait :

M. l'abbé Labelle; M. Siméon Lesage, député ministre de l'Agriculture; M. L. E. de Bellefeuille; M. G. A. Nantel, de la Presse; M. Monnier, de l'Étendard; M. J. Tassé, de la Minerve et M. F. Vanasse, du Monde.

Après avoir jouté de l'hospitalité de cet agronome distingué, tous demandèrent à visiter la ferme dans ses moindres détails, mais c'est surtout le silo construit l'été dernier qui était l'objet de la visite.

Le silo est une cavité soit dans le sol soit hors du sol, ouverte en dessus, mais dont les côtés et le fond sont à l'épreuve de l'eau et de l'air; on peut lui donner différentes formes et le construire en terre, en bois ou en pierre. Dans cette cavité on entasse à l'automne ou même en été, suivant la nature des substances, une quantité de fourrage vert suffisante pour nourrir les animaux tout l'hiver, comme s'ils étaient dans un gras pâturage d'été.

De toutes les plantes fourragères c'est incontestablement le maïs, le blé d'Inde, qui se prête le mieux à l'ensilage, tant pour ses qualités nutritives que pour l'abondance de son rendement. On peut nourrir jusqu'à huit bêtes de l'arpent avec du maïs ensilé, pendant six mois. Pisons que nos cultivateurs n'y arriveront pas du premier coup. Calculons même à six de l'arpent seulement. Tous n'ont pas vingt-quatre bêtes à cornes à l'hiver; et pourtant quelle richesse que ces vingt-quatre bêtes! Que de fumier pour une autre récolte, surtout si l'on sait recueillir soigneusement et conserver les engrais liquides. Que de lait, que de beurre, que de gain en perspective! Et l'on peut s'assurer tout cela en ensilant quatre arpents de maïs vert.

Et que dire des changements ou plutôt de la révolution que l'ensilage peut amener dans notre culture. Que de terres montagneuses pourraient être mises en valeur par l'ensilage. Le silo vent dire pour nous, plus de facilité à élever et nourrir le bétail; plus de bétail, plus de lait, plus de beurre, plus de fromage, plus de récolte; en un mot plus de tout ce que les hommes recherchent tant, le profit.

Les fermes de nos cultivateurs ont en moyenne cent arpents en superficie. Quel est le nombre de leurs bêtes à cornes? Ne pouvons-nous pas dire, généralement, qu'ils n'en hivernent guère plus qu'ils ne gardent de chevaux? Ce qui les empêche d'en avoir un plus grand nombre, n'est-ce pas la difficulté de les nourrir, durant l'hiver?

Or n'a-t-on réfléchi à quel étonnant résultat on peut parvenir avec l'ensilage et la stabulation perpétuelle? Dix arpents de bonne terre peuvent nourrir 24 bêtes d'un bout de l'année à l'autre. Avec quelle autre plante que le maïs pourrait-on en faire autant?

Tels sont les faits les plus saillants qu'ont pu vérifier, hier, sur la ferme de M. Beaubien, les visiteurs qui s'y étaient rencontrés.

M. Beaubien fait une œuvre patriotique en travaillant avec autant de zèle à introduire cette amélioration importante dans nos campagnes et nous sommes heureux de nous y associer en la faisant connaître le plus possible.

Choses et autres.

La grève des ouvriers typographes de Québec.

(Suite.)

Nos confrères typographes de Québec s'étonneront peut-être que nous rappelions à leur souvenir ce qu'était la Société typographique de Québec les premières années de sa fondation, les nobles et généreuses sympathies dont elle a été l'objet de la part du clergé, des hommes de lettres, de tous ceux enfin qui ont en grande estime la classe ouvrière des typographes.

Cette démarche de notre part n'a pour motif que le profond attachement que nous portons à nos confrères typographes qui par leurs démarches irréfutables semblent s'être écartés du but de cette association à l'égard de laquelle nous avions contracté des obligations que les membres actuels doivent tenir à honneur de remplir.

M. E. Rameau, célèbre écrivain français, auteur de "La France aux colonies" et si avantageusement connu dans notre pays, en même temps que l'envoi de deux copies de son volume, nous écrivait le 26 novembre 1860 :

"..... Dites à vos confrères que je ne saurais trop applaudir aux sentiments si élevés que vous me manifestez dans votre lettre, relativement au patriotisme qui vous anime, et à la Religion qui a été le Palladium de votre nationalité. C'est à vous, Messieurs, qui dans la classe ouvrière représentez surtout le mouvement intellectuel, et à qui doit revenir une juste influence sur la direction des idées, c'est à vous qu'il appartient plus que tout autre de faire prévaloir parmi les masses les idées de sage réserve, d'unité et de simplicité que nous enseigne la Religion et qui sont, croyez-le bien, la meilleure des philosophies, la meilleure des politiques, et le plus sûr moyen de fortifier et de faire grandir cette Patrie qui vous est si chère et dont la destinée dépend toute entière de la force ou de la débilite de votre vertu.

"Quant à moi, je suivrai toujours avec le plus affectueux intérêt le développement de ce pays pour lequel j'ai un peu travaillé et qui m'en a récompensé par tant de sympathie, et j'aurai toujours pour mon frère d'Amérique un inaltérable attachement dont je vous prie de faire part à vos confrères en même temps que des sentiments distingués de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et obéissant serviteur,

E. RAMEAU.

Montréal, 26 novembre 1860.

L'Honorable Sir Hector Langevin, alors maire de Québec, nous écrivait le 14 septembre 1860 : "En réponse à votre lettre que vous m'avez écrite hier, de la part de la Société typographique de Québec, je vous transmets pour cette Société les volumes et brochures qui accompagnent cette note. J'espère qu'ils seront utiles à des membres qui méritent l'encouragement de tous ceux qui aiment à voir les succès d'hommes studieux et utiles. Le devoir du typographe est par lui-même assez pénible pour engager tout homme qui s'intéresse au bonheur de ses semblables à lui favoriser l'occasion de l'adoucir par l'étude et l'étude de choses utiles....."

L'Honorable Juge Jean-Thomas Taschereau nous écrivait le 29 septembre 1860 : "Je saisis avec reconnaissance l'occasion que Messieurs les Typographes me fournissent d'associer mon nom à celui des personnes honorables qui ont su apprécier les nobles efforts faits jusqu'ici par Messieurs les Typographes, et regrette de ne pouvoir reconnaître moi-même ces efforts par un don plus méritoire que celui que je leur offre ce jour, au moyen de dix-sept volumes accompagnant la présente."

L'Honorable M. P. J. O. Chauveau, alors Surintendant de l'éducation, nous écrivait de Montréal, le 19 septembre 1860 : "..... J'ai fait expédier par le steamboat *Colombia* un paquet de livres pour votre bibliothèque. Je regrette que les moyens mis à ma disposition ne me permettent point de faire davantage pour la Société typographique de Québec au nom de laquelle vous m'écrivez et à laquelle je

serai toujours heureux de pouvoir rendre quelques services."

M. F. X. Garneau, notre historien canadien, tout en souhaitant succès à l'œuvre de la fondation d'une bibliothèque à l'usage de la Société typographique de Québec, nous faisait l'envoi de son *Histoire du Canada*.

M. Etienne Parent, l'un des fondateurs du *Canadien* : "Veuillez envoyer chercher à mon bureau, les livres que j'ai recueillis pour la bibliothèque de la Société typographique. Acceptez pour vous et présentez aux membres du cabinet de lecture des typographes l'assurance de ma sympathie pour leur œuvre."

L'Honorable M. F. Evanturel, ancien propriétaire du *Canadien*, nous écrivait le 8 octobre 1860 : "..... Je vous prie d'accepter, avec la présente, les quelques volumes que je vous envoie volontiers. Recevez-les, Monsieur, comme un bien faible témoignage de l'intérêt que je porte à votre association et aux louables efforts de tous ses membres qui méritent certainement l'encouragement de tous les "ouvriers," puisqu'ils sont, par leur noble profession, le véritable trait d'union qui réunit si bien le travail du corps à celui de l'intelligence.

"Le typographe, comme vous le dites est un *ouvrier*; cela est vrai; mais il est même l'ouvrier par excellence, celui qui peut se targuer d'appartenir à toutes les classes de "travailleurs." Ses œuvres, ou plutôt votre œuvre nous le prouve.....

"Je suis donc content de pouvoir être témoin des heureux résultats de votre union, de votre intelligence et surtout de votre persévérance, cette marque si distinctive de "l'ouvrier-compositeur."

"Je ne regrette qu'une chose : c'est de ne pouvoir, en ce moment du moins, vous être plus utile et plus reconnaissant."

M. Chs St-Michel, fondateur du *Morning Chronicle* de Québec, envoyait plusieurs volumes au cabinet de lecture de la Société Typographique, et dans une lettre en date du 9 novembre 1860, il s'excusait de ne pouvoir faire davantage ayant perdu tous ses livres dans l'incendie de 1845. Il nous assurait en même temps qu'il ne manquerait pas de faire tout en son pouvoir pour promouvoir l'avancement de notre utile et louable entreprise.

En effet M. St-Michel, avec l'assentiment de M. Wm Lane ancien typographe, léguaient à la Société Typographique en 1864, une somme d'argent assez rondelette provenant d'une ancienne société typographique dissoute depuis longtemps. Ces deux messieurs, demeurés gardiens fidèles de cet argent, l'offrirent comme don pour être versé dans la caisse de secours aux malades et aux veuves des membres de la nouvelle société typographique.

M. Stanislas Drapeau ancien typographe, journaliste et auteur de plusieurs ouvrages importants, notamment sur la colonisation, écrivait de St Jean Port-Joli, le 12 novembre 1860, à M. J. N. Duquet, alors président de la Société typographique de Québec :

"Je suis avec beaucoup d'intérêt la marche du développement de votre noble et utile association. On ne pouvait mieux réunir ensemble le règne de l'intelligence aux sentiments des intérêts généraux de bienfaisance qui animaient exclusivement, jadis, chacun des membres en particulier.

"Aussi, cette *Union* des principes intellectuels et matériels a-t-elle su inspirer en votre faveur l'ardent désir qui se manifeste au dehors de votre association pour son plus grand développement. Quant à moi, je m'estime heureux d'avoir l'occasion de témoigner à votre Association ma pro-

fonde sympathie, en vous offrant les quelques volumes que vous voudrez bien agréer au nom de l'amitié que je lui porte.

"En attendant que je puisse faire davantage pour votre institution, je vous souhaite beaucoup de courage et surtout de la persévérance. Faites que le bel axiôme : *Fax mentis, incendium gloriae*, tel que tracé sur votre bannière, trouve sa raison d'être en éclairant l'intelligence au point qu'elle puisse servir de *flambeau* pour la conquête de la *gloire nationale*."

Feu M. G. H. Simard, autrefois député à l'Assemblée Législative de Québec et à la Chambre des Communes pour la ville de Québec, était très attaché aux typographes de Québec, parce que lui-même avait fait un apprentissage comme typographe. Ses sympathies envers la Société typographique de Québec se traduisirent par l'envoi fréquent de livres et le don d'une bibliothèque de grande valeur pour le cabinet de lecture de cette association.

M. John Lovell, notre maître d'apprentissage comme typographe, si avantageusement connu à Québec et à Montréal pour sa grande libéralité à l'égard des ouvriers typographes qui ont été ou qui sont actuellement dans ses ateliers à Montréal, nous écrivait le 31 octobre 1860 :

"..... Je suis heureux d'apprendre que votre société typographique est florissante; ses membres doivent en être fiers, et je fais des vœux pour qu'ils se rendent toujours dignes des sympathies qui leur sont si chaleureusement accordées par les notabilités de votre ville qui leur portent un si grand intérêt.

"Vous recevrez par le steamer, demain, une série complète de l'*histoire du Canada* par Christi, l'*histoire du Canada* par Garneau, en anglais, et la vie de Mlle LeBer. A l'avenir je vous enverrai une copie des livres importants qui seront imprimés dans mon atelier."

Les anciens typographes de Québec se rappellent encore sans doute le bienfaiteur par excellence des typographes, le regretté feu M. George Desbarats qui fut un véritable père à l'égard de ceux qui ont été à son emploi; rappelons à notre tour les bons conseils qu'il nous donnait et à quel point de vue il appréciait le but de notre Société, par la lettre suivante :

" Québec, 24 novembre 1860.

" Monsieur,

" J'accuse réception de la vôtre du 20, et je vous prie d'accepter mes remerciements pour les bienveillantes expressions dont vous vous servez à mon égard.

" Depuis que je suis imprimeur j'ai toujours tout fait en mon pouvoir pour rehausser le caractère du compositeur en l'obligeant de se respecter lui-même et ainsi se faire respecter. Je vois avec plaisir la formation de la Société Typographique et sa bibliothèque, comme tendant à élever davantage ses sociétaires, en même temps que les épargnes qui seront données comme souscriptions, tendront à leur donner des habitudes d'économies dont leurs familles profiteront.

" J'inclus une contribution de vingt piastres pour le fond des malades, et je prendrai avantage du premier moment de loisir pour visiter la bibliothèque.

" J'ai l'honneur d'être, monsieur,

" Votre obéissant serviteur,

" GEORGE DESBARATS.

" M. Firmin H. Proulx, Sec.-Bibliothécaire."—(A suivre.)

Fromagerie à Ely, dans les Cantons de l'Est.—M. L. V. Boudry, secrétaire de cette fromagerie, vient de communiquer au

Monde de Montréal, les renseignements suivants : " Le résultat des opérations de notre fromagerie pour l'été de 1887 a été la fabrication de 102,473 de fromage, ce qui a produit la somme de \$10,478.13. M. Michel Vincolette propriétaire de cette fromagerie a reçu comme salaire \$1,401.27, et \$9,076.86 ont été payées aux patrons. Cet argent a été presque tout distribué dans le 5e rang d'Ely, à l'exception de quelques patrons seulement qui résident en dehors de ce rang et qui n'ont dû recevoir que quelques cents piastres. Notre fromagerie est en opération depuis six ans, et elle a toujours été en augmentant depuis la première année."

L'industrie laitière.—On sait que la société d'industrie laitière qui a eu sa réunion annuelle à St-Hyacinthe, la semaine dernière, offre depuis quelques années des prix pour les vaches canadiennes qui donnent en beurre le plus grand rendement dans une semaine.

Au concours de 1887, le prix a été gagné par M. Philias Jérôme, de Ste-Thérèse, qui recevra \$50 de la société. Le rendement en beurre a été de 12½ livres dans la semaine du concours.

En 1888, il doit y avoir un autre concours et nous engageons les cultivateurs de la province qui possèdent des vaches canadiennes à se préparer à entrer en lice, afin que le nombre des concurrents soit assez considérable pour permettre de juger à pleine valeur les qualités laitières de notre bétail canadien.

RECETTES

Emballage des jeunes arbres.

Les jeunes arbres nouvellement plantés sont ordinairement entourés de branches épineuses, pour les défendre contre la dent des moutons.

Cet épinage est long et dispendieux. De plus, au bout d'un an les épinnes deviennent sèches, se cassent; et les maraudeurs font leur petit fagot avec le bois de l'épinage.

Certaines essences, comme les peupliers plantés sur les bords des cours d'eau, ont à craindre les attaques des rats d'eau ou rats musqués, qui rongent l'écorce. On combat l'appétit de ces rongeurs en peignant l'écorce au coaltar; mais le coaltar peut quelquefois brûler l'écorce trop tendre des jeunes arbres.

On remplace l'épinage et la peinture au coaltar par un emballage coaltarisé. Autour du jeune arbre, on dispose de la paille, à brins aussi longs que possible; près de la terre, le cylindre de pailles doit s'évaser coniquement, de manière à couvrir la terre de deux poüces environ.

Le cylindre de paille est fixé autour de l'arbre par quatre liens en fil de fer galvanisé.

Puis, la paille est peinte au coaltar.

L'épinage coûte beaucoup plus comme façon et n'a pas les mêmes avantages.

Peint au coaltar à sa surface, le cylindre de pailles se conservera environ trois ans.

L'odeur et le goût éloignent les moutons, les rats d'eau et autres ravageurs.

Conserve des tomates.

Faites cuire vos tomates jusqu'à réduction d'un tiers, avec un vingtième de leur poids en oignons coupés en rouelles, des clous de girofle, du sel, du poivre et un peu de muscade; faites bouillir à grand feu, passez-les au tamis et faites de nouveau réduire ce jus à moitié. Après l'avoir laissé refroidir dans un vase qui ne craigne pas le vert-de-gris, vous le mettez en bouteilles que vous boucherez bien après avoir mis un peu d'huile dessus: vous conserverez ces bouteilles en lieu sec. Les tomates que vous prendrez doivent être bien mûres.

Avis aux marchands et autres.

Le soussigné donne avis qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par sa femme ou ses enfants sans autorisation de sa part, soit verbalement ou par écrit.

JEAN BAPTISTE BEAULIEU.

Ste Anne de la Pocatière, 12 janvier 1888.—4

Demande d'emploi comme fermier.

Un jeune homme diplômé à l'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, désirerait avoir une place de fermier. Bons certificats fournis. S'adresser: A. L., au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

9 Décembre 1887.—

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver---1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Monoton, N. Bk., 26 novembre 1887.